

CONVENTION DE SEQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

TITRE 1 - DISPOSITIONS GENERALES

- Art 1. La présente convention règle les rapports entre l'entreprise et le collège Mauzan de GAP représenté par M. Michel LELU Principal.
- Art 2. Pendant la séquence d'observation, les élèves demeurent sous statut scolaire et sous contrôle de l'établissement.
- Art 3. Durant la séquence d'observation, les élèves sont soumis au règlement intérieur de l'entreprise. Toute absence devra être signalée, rapidement, à l'Administration du collège.
- Art 4. En cas de faute grave, le chef d'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la séquence d'observation de l'élève, après accord des parties contractantes.
- Art 5. Il s'agit d'une séquence d'observation. En aucun cas, les élèves ne pourront participer à la production.
Tout accident survenant par le fait du stagiaire sera pris en charge par notre assurance.
Tout accident relevant de la responsabilité de l'entreprise sera à la charge de son assurance.
- Art 6. Les élèves sont couverts par une assurance spéciale contractée par le collège (MAIF N° 0658936 N).
- Art 7. Le responsable légal de l'élève s'engage à n'effectuer aucun recours contre le Chef d'établissement ou le Ministère de l'Education Nationale pour les dommages susceptibles d'être causés au stagiaire pendant le stage ou sur le trajet.

TITRE 2 - ORGANISATION DU STAGE

- Art 1. Les horaires, compte tenu de l'âge de l'élève, sont :
30 heures hebdomadaires pour les enfants de MOINS de 15 ans
35 heures hebdomadaires pour les enfants de PLUS de 15 ans
- Art 2. La durée de la séquence d'observation est de 5 jours.
- Art 3. Le suivi pédagogique est assuré par le professeur principal et l'équipe pédagogique de l'élève.
- Art 4. Les élèves demi-pensionnaires indiqueront ci-dessous s'ils souhaitent ou non prendre leur repas au Lycée A. BRIAND (Comme d'habitude) durant cette semaine de stage.
- Art 5. La présente convention est conclue pour la durée de la séquence :

du lundi 07 décembre 2015 au vendredi 11 décembre 2015.

Paris
Gap, le 20/11/15
Le chef d'entreprise (ou cachet)
GOOGLE France SARL
8, rue de Londres
75009 Paris - France
SARL au capital de 7 500 €
443 061 841 R.C.S Paris
SIRET : 443 061 841 00047 - APE 6311Z
TVA Intr : FR 6444 3061 841
"Lu et Approuvé"

Signature du responsable légal de l'élève:

Gap, le 9 Novembre 2015

Le Principal,
Collège A. MAUZAN

Michel LELU
LE PRINCIPAL,
Michel LELU
35, Avenue Commandant Dumont - 05007 GAP Cédex
Michel LELU

L'élève : Classe : 4°4

NOM Prénom : SCHMITT Noam

Signature :

Etant demi-pensionnaire je désire prendre mon repas au lycée

OUI

NON

COLLEGE MAUZAN
35 Avenue Commandant Dumont
05000 GAP

ANNEE SCOLAIRE 2015.2016

Le Principal
à
Madame, Monsieur le Chef d'entreprise

Vous êtes sollicité par un élève du collège A. Mauzan pour lui permettre de faire un stage au sein de votre entreprise.

La découverte du monde du travail est une étape essentielle dans l'élaboration du projet professionnel du jeune collégien durant sa classe de 4ème. Nous vous remercions de bien vouloir l'accepter dans votre entreprise.

Cet élève reste sous statut scolaire

Il est soumis à la réglementation de votre entreprise, notamment en matière de sécurité et d'horaires.

Il ne peut en aucun cas, participer à la production.

Votre responsabilité est engagée en cas d'accident pouvant vous être imputé.

Notre assurance couvre, en revanche, les dégâts éventuels causés par l'élève.

Nous vous remercions vivement de permettre à nos élèves de 3ème de découvrir le monde de l'entreprise.

Collège A. MAUZAN

Le Principal

M. LÉLU

Michel
LE PRINCIPAL,
Michel LÉLU
35, Avenue Commandant Dumont - 05007 GAP Cedex

FICHE ENTREPRISE

RAISON SOCIALE *Google France*
ADRESSE N° *8* RUE *de Londres*
CODE POSTAL *75009*
VILLE *Paris*
TELEPHONE *0142685300*
PERSONNE à CONTACTER *David Yana*
NOMBRE DE PERSONNES DANS L'ENTREPRISE *600*
ACTIVITE PRINCIPALE *Internet*

Je soussigné, Madame, Monsieur *David Yana*
donne mon accord pour prendre en Stage les :

L7	M8	M9	J10	V11	DEC.15
----	----	----	-----	-----	--------

(indiquer les jours précis)

L'élève *Noam Schmitt* de la classe de 4°

Une convention est établie avec notre Collège (cf recto).

Cachet de l'entreprise

Signature du responsable de l'entreprise

GOOGLE France SARL

8, rue de Londres

75009 Paris - France

SARL au capital de 7 500 €

443 061 841 R.C.S Paris

SIRET : 443 061 841 00047 - APE 6311Z

TVA Intra : FR 6444 3061 841